L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 22 MARS 1897 Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : No 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Capitalistes,

Attention !

Placement constant, stable et solide

—EN—

Propriétés Commerciales, Residences

—ET—

Vacantes

—DANS LES—

Premier, Deuxième et Troisième Districts.

Le tout loué à bail à des locataires No 1

118-120 Rue Baronne,

Entre les rues Canal et Commune.
Elégante bâtisse en briques à trois étages occupée par Fred Rockel (Empire Saloon) rapportant un loyer à bail de

$2.520 par an,

114-116 Rue Baronne

Entoe les rues Canal et Commune.
Elegant édifice à trois étages et mansarde, occupé par C. Eble et autres et rapportant un loyer à bail de

$2,220 par an

Les deux en face de l'Hôtel Grunewald, du Chess, Checkers and Whist Club et seulement à cent pieds du grand boulevard Canal.

1734-1736 Avenue Esplanade,

Encoignure Roman. Splendide maison double à deux étages, pouvant rapporter

$750 ou plus par an.

1839 Chemin du Bayou,

A l'encoignure des rues Quartier et Roman. Elégante résidence à deux étages, rapportant un loyer avec bail de

$360 par an.

Magnifique Lot de terre,

Chemin du Bayou, entre les rues Roman et Derbigny. Bâtisse éloignée de la rue

Louée $8 par moie.

9 Lots de terre,

Entre des rues Duels et St-Antoine.

Julie A. Gonest vs les Mineurs George et Maurice Beaudry, et als.

No 52,401 - Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureau, No 728 (ancien No 155) rue Commune — MERCREDI, 14 avril 1897, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne, entre les rues Gravier et Common, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 3 mars 1897 et signé le 9 mars 1897, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessous intitulée, les propriétés ci-après décrites, savoir :

1° Un certain lot de terre, situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par le rue Canal, Carondelet, Baronne et Commune avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances qui y appartiennent, désigné comme lot No Un sur un plan dressé par A. S. Philip, voyer, en date du 12 mai 1846, déposé dans le bureau L. T. Caire, ancien juge de paix de cette ville; lot mesurant 21 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Baronne 130 pieds de profondeur sur une allée commune, 24 pieds 8 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond et une autre allée commune et 152 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2.

Etant la même propriété que feue Mme E. G. Porter a acquise comme suit : Une moitié indivise duquel par achat de Veuve J. Lelièvre d'après un acte passé pardevant Théo. Guyot, ancien notaire en cette ville, le 6 novembre 1872 et l'autre moitié indivise duquel à une vente faite de ladite propriété par le shérif civil pour la Paroisse d'Orléans, le 14 avril 1868, en vertu d'un writ de saisie et de vente à lui adressé par l'ancienne Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans comme le procès de Jos. Weaver versus Théo. Arfoux, No 18,068.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à trois étages avec veranda devant la rue de chaussée comme buvette avec salle à manger, cuisine et petite chambre dans le fond et cour en derrière, couverte de hangars vitrés ; le deuxième étage a quelque 6 chambres et vestibule, et le troisième étage a trois grandes chambres et vestibule, aussi une bâti se à cuisine en briques dans le fond, contenant une chambre au-dessus et deux au-dessous ; citerne, hydrant, lieux d'aisance, etc., connue par les Nos municipaux 118 et 120 (ancien No 13) rue Baronne.

Vendu suiet à un bail au taux de $2,520 par an, payable mensuellement, et expirant le 30 septembre 1898.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Carondelet, Baronne et Common désigné par le No 3 sur un plan dressé par Pilié, voyer, en date du 11 juin 1842, et annexé à un acte passé pardevant Adolphe Maureau, ancien notaire en cette ville, le 16 des mêmes mois et année ; le dit lot de terre mesurant 31 pieds 4 lignes de face à la rue Baronne, 30 pieds 4 pouces 4 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 71 pieds 4 lignes sur la ligne la plus proche de la rue Commune et 66 pieds 9 pouces sur l'autre côté, ou il est borné par le lot No 2 et par une allée commune en usage au dit lot et à d'autres lots faisant face à ladite allée ; et une portion de terre attenant au lot décrit ci-dessus sur la ligne vers la rue Commune, et mesurant environ 9 pieds sur la ligne la séparant de la propriété appartenant auparavant à Mme H. C. Cammack, environ 31 pieds 10 pouces sur le côté attenant à la propriété décrite ci-avant et 32 pieds 6 pouces sur une allée commune s'ouvrant sur la rue Baronne, et environ 5 pieds sur l'autre côté sur une ligne parallèle à la rue Baronne, ensemble avec tous les droits de vendeur de la dite Mme Porter à une plus grande étendue de terres si la même se trouve.

Celle ci étant la même propriété que feu Mme E. G. Porter a acquise comme suit, à savoir :

Le tiers indivis duquel, par achat de Mme Amélia Zeck née Saul, veuve de Horace C. Cammack, d'après un acte passé pardevant Théo. Guyot, ancien notaire en cette ville, le 21 juin 1869, et les autres deux tiers indivis duquel par achat de Eugène Mongoean Lelièvre et Olympe Françoise Mongoean, veuve de Jacques Lelièvre, d'après un acte passé pardevant Théo. Guyot, ancien notaire en cette ville, le 6 novembre 1873.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à trois étages et mansarde, avec vestibule sur le côté et le rez de chaussée occupé par C. Eble, comme fleuriste ; trois chambres divisées pour des bureaux de médecins ou de dentistes au deuxième étage ; 4 chambres au trois ème étage et quatre chambres dans la mansarde ; aussi une cuisine en briques à trois étages, contenant deux chambres à chaque étage ; hydrant, lieux d'aisance, citerne, etc., vendu sujet à deux baux au taux de $2,220 par an payable mensuellement et expirant le 30 septembre 1897 ; et aussi subi à une location renouvelable en faveur de la ville de la Nouvelle-Orléans au taux de $33 par an payable annuellement et portant sur une partie des terrains connus par les Nos 114 et 116 (anciens No 11) rue Baronne.

3° Neuf certains lots de terre, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Duels, Hope et St Antoine, désignés par les Nos de 1 à 9 inclusivement, sur un plan tracé par F. A. Tourné, architecte, le 21 mai 1861, et déposé dans le bureau d'Edouard Barnett, alors notaire en cette ville ; les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 mesurant chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St-Antoine par 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le dit lot No Un formant l'encoignure des rues Duels et Ste-Antoine, et lot No 9 mesurant 53 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Duels sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles avec tous les droits, tous les privilèges de passage, avantages et servitudes qui y sont attachés.

4° Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Espanade, Derbigny, Roman et Quartier, désigné par la lettre B dans un croquis fait par Edgar Pilié, le 29 janvier 1896, lequel dit lot mesure suivant le dit croquis 47 pieds 8 pouces faisant face à la rue Esplanade sur 99 pieds 10 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles, formant l'encoignure des rues Roman et Esplanade et il est composé du lot entier désigné par le No 10 et d'une partie du lot No 9 et d'un petit coin triangulaire du lot No 8 sur un plan tracé par L. H. Pilié, voyer, le 17 janvier 1859, et déposé dans le bureau d'Eusèbe Bouny, notaire en cette ville.

Les améliorations consistent en une élégante bâtisse à deux corps de logis à deux étages portant les Nos de la municipalité 1734 et 1736 avenue Esplanade, ayant de chaque côté 8 chambres, galeries de façade et de côté, lieux d'aisance à chaque étage, citerne, tuyaux de waterworks, chambre à bain, vaste cour, etc., le tout en bon ordre. Vendu sujet à un bail, d'un côté au taux de $300 par an, payable mensuellement et expirant le 15 septembre 1897.

L'autre côté, le plus avantageux, n'est pas loué pour le moment, mais loué auparavant et pouvant être loué de nouveau au prix de $420 par an pour chaque côté.

5° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district, dans le même bloc comme il est décrit ci-dessus désigné par la lettre F sur le croquis mentionné ci-dessus par Edgard Pilié, voyer, lequel lot mesure, suivant le dit croquis, 47 pieds 8 pouces faisant face à la rue Quartier sur 99 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur entre les lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Quartier et Roman, étant composé partie des lots No 2 et 3 sur un plan tracé par L. H. Pilié, voyer, le 17 janvier 1859, et déposé dans le bureau d'Eusèbe Bouny, notaire en cette ville.

Les améliorations consistent en une élégante bâtisse à deux corps de logis à deux étages portant les Nos de la municipalité 1734 et 1736 avenue Esplanade, ayant de chaque côté 8 chambres, galeries de façade et de côté, lieux d'aisance à chaque étage, citerne, tuyaux de waterworks, chambre à bain, vaste cour, etc., le tout en bon ordre. Vendu sujet à un bail, d'un côté au taux de $300 par an, payable mensuellement et expirant le 15 septembre 1897.

L'autre côté, le plus avantageux, n'est pas loué pour le moment, mais loué auparavant et pouvant être loué de nouveau au prix de $420 par an pour chaque côté.

5° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district, dans le même bloc comme il est décrit ci-dessus désigné par la lettre F sur le croquis mentionné ci-dessus par Edgard Pilié, voyer, lequel lot mesure, suivant le dit croquis, 47 pieds 8 pouces faisant face à la rue Quartier sur 99 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur entre les lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Roman et Quartier, étant composé partie des lots No 2 et 3 sur un plan tracé par L. H. Pilié, voyer, le 17 janvier 1859, et déposé dans le bureau d'Eusèbe Bouny, notaire en cette ville.

Celle ci étant la même propriété que feu Mme E. G. Porter a acquise comme suit, à savoir :

Le tiers indivis duquel, par achat de Mme Amélia Zeck née Saul, veuve de Horace C. Cammack, d'après un acte passé pardevant Théo. Guyot, ancien notaire en cette ville, le 21 juin 1869, et les autres deux tiers indivis duquel par achat de Eugène Mongoean Lelièvre et Olympe Françoise Mongoean, veuve de Jacques Lelièvre, d'après un acte passé pardevant Théo. Guyot, ancien notaire en cette ville, le 6 novembre 1873.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à trois étages et mansarde, avec vestibule sur le côté et le rez de chaussée occupé par C. Eble, comme fleuriste ; trois chambres divisées pour des bureaux de médecins ou de dentistes au deuxième étage ; 4 chambres au trois ème étage et quatre chambres dans la mansarde ; aussi une cuisine en briques à trois étages, contenant deux chambres à chaque étage ; hydrant, lieux d'aisance, citerne, etc., vendu sujet à deux baux au taux de $2,220 par an payable mensuellement et expirant le 30 septembre 1897 ; et aussi subi à une location renouvelable en faveur de la ville de la Nouvelle-Orléans au taux de $33 par an payable annuellement et portant sur une partie des terrains connus par les Nos 114 et 116 (anciens No 11) rue Baronne.

3° Neuf certains lots de terre, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Duels, Hope et St Antoine, désignés par les Nos de 1 à 9 inclusivement, sur un plan tracé par F. A. Tourné, architecte, le 21 mai 1861, et déposé dans le bureau d'Edouard Barnett, alors notaire en cette ville ; les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 mesurant chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St-Antoine par 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le dit lot No Un formant l'encoignure des rues Duels et Ste-Antoine, et lot No 9 mesure 53 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Duels sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles avec tous les droits, tous les privilèges de passage, avantages et servitudes qui y sont attachés.

4° Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Espanade, Derbigny, Roman et Quartier, désigné par la lettre B dans un croquis fait par Edgar Pilié, le 29 janvier 1896, lequel dit lot mesure suivant le dit croquis 47 pieds 8 pouces faisant face à la rue Esplanade sur 99 pieds 10 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles, formant l'encoignure des rues Roman et Esplanade et il est composé du lot entier désigné par le No 10 et d'une partie du lot No 9 et d'un petit coin triangulaire du lot No 8 sur un plan tracé par L. H. Pilié, voyer, le 17 janvier 1859, et déposé dans le bureau d'Eusèbe Bouny, notaire en cette ville.

Les améliorations consistent en une élégante bâtisse à deux corps de logis à deux étages portant les Nos de la municipalité 1734 et 1736 avenue Esplanade, ayant de chaque côté 8 chambres, galeries de façade et de côté, lieux d'aisance à chaque étage, citerne, tuyaux de waterworks, chambre à bain, vaste cour, etc., le tout en bon ordre. Vendu sujet à un bail, d'un côté au taux de $300 par an, payable mensuellement et expirant le 15 septembre 1897.

L'autre côté, le plus avantageux, n'est pas loué pour le moment, mais loué auparavant et pouvant être loué de nouveau au prix de $420 par an pour chaque côté.

5° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district, dans le même bloc comme il est décrit ci-dessus désigné par la lettre F sur le croquis mentionné ci-dessus par Edgard Pilié, voyer, lequel lot mesure, suivant le dit croquis, 47 pieds 8 pouces faisant face à la rue Quartier sur 99 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur entre les lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Quartier et Roman, étant composé partie des lots No 2 et 3